S'Meischtzemer Blattel

#44

Bulletin municipal de la
Commune de Meistratzheim
Novembre 2024



ACTUALITÉS
Travaux dans l'église et la salle polyvalente

URBANISME
Parc d'activités du Bruch

TRI
Biodéchets : bravo à tous !

Commune de
Meistratzheim
meistratzheim.fr

SOMMAIRE

03
ÉDITORIAL
Le mot du Maire



04
BUDGET

06
ACTUALITÉS
Travaux de l'église



11
RÉTROSPECTIVE
L'école maternelle



12
URBANISME
Parc d'activités du Bruch



14
TRI



17
VIE ASSOCIATIVE

28
ÉTAT CIVIL 2024

33
RÉTROSPECTIVE

34
AGENDA

ÉDITORIAL

LE MOT DU MAIRE



Chères Meistratzheimoises,
Chers Meistratzheimois,

L'année 2024 se termine dans un environnement peu rassurant. La guerre en Ukraine est loin de se terminer et les conflits au proche Orient ne font que s'amplifier. Nous pensons fort aux populations dépourvues de leur habitation et n'ayant que pour but de survivre.

La cérémonie officielle du 11 novembre s'est déroulée comme à l'accoutumée à Niedernai avec la participation des anciens combattants de Meistratzheim et de Niedernai ainsi que des membres du Conseil Municipal de Meistratzheim, dans un esprit de solidarité et de respect de nos morts tombés pour la France. Une gerbe a également été déposée au monument aux morts de notre village.

Après une année 2023 avec d'importants travaux de voirie (rue des Vosges, place des écoles), l'année 2024 s'est traduite par divers travaux d'entretien : le remplacement d'un support d'une cloche et la mise en place de grillages sur les ouvertures du clocher de l'église Saint André, la rénovation des toilettes dames à la salle polyvalente ainsi que le remplacement de l'ancien tracteur datant de plus de 25 ans.

Dans le cadre de notre démarche de transition écologique, nous avons constaté une baisse de consommation d'électricité de 7,91 % suite à la réduction d'intensité à 25 % de notre éclairage public et de l'extinction des illuminations de la chapelle et de l'église à 22h30.

Par ailleurs, la commission de sécurité a émis un avis défavorable pour l'église Saint André. Ainsi, des travaux de mises aux normes seront effectués dans notre église par la mise en place des rampes d'accès pour personnes à mobilité réduite ainsi que le renouvellement du paratonnerre et des blocs de secours.

Le projet de rénovation de la bibliothèque a été élaboré cette année en concertation avec les bénévoles de la bibliothèque et du conseil municipal. Les subventions afférentes ont été sollicitées auprès de différents partenaires institutionnels, afin d'optimiser au maximum les dépenses publiques. Les travaux débuteront au 1er semestre 2025 après la mise en concurrence des différentes entreprises.

A l'occasion du Racing Tour initié par la Collectivité Européenne d'Alsace en 2022, notre village a eu le privilège de rencontrer deux joueurs professionnels, le défenseur Abakar SYLLA et le milieu de terrain Ibrahima SISSOKO.

Par ailleurs, de nombreux ateliers et animations étaient organisés avec la participation de SYLLA et SISSOKO au grand plaisir des jeunes footballeurs de Meistratzheim.

Dans ce cadre, j'ai eu l'honneur avec notre Conseiller d'Alsace Robin CLAUSS, d'accueillir le Président du Racing Club de Strasbourg Marc KELLER afin d'échanger notamment sur l'importance du lien entre les équipes professionnelles et amateurs

J'adresse des remerciements aux différentes associations et personnes pour leur engagement dans les animations et l'embellissement de notre village.

Je me réjouis de vous retrouver à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire qui se déroulera le dimanche 5 janvier 2025 à 10 heures à la salle polyvalente et à laquelle vous êtes toutes et tous cordialement invités.

L'équipe municipale, les adjoints et moi-même vous souhaitons ainsi qu'à vos proches et vos familles un Joyeux Noël et une bonne et heureuse année 2025.

Le Maire, Claude KRAUSS

S'Meischtzemer Blattel

Bulletin municipal édité par la Commune de Meistratzheim • Novembre 2024

Directeur de publication
Claude KRAUSS

Responsable de rédaction
Myriam GEWINNER

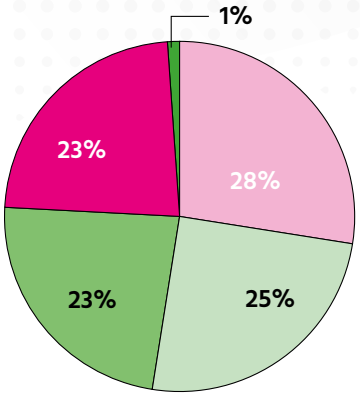
Coordination
Commission communication

Rédaction
Jean-Luc KRUGMANN, Daniel HUYARD, Mauricette RAEPPEL, Myriam PASTOR, Lucienne BRAND, Alain HAMM

Conception & impression
Stratogene, 67220 Villé

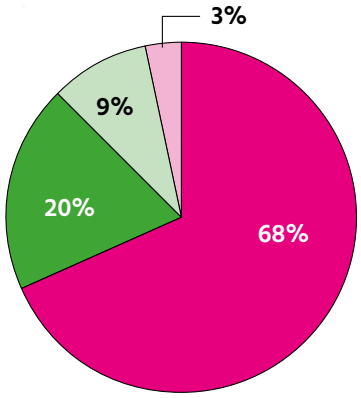
Périodicité de la publication : semestrielle

BUDGET PRIMITIF 2024



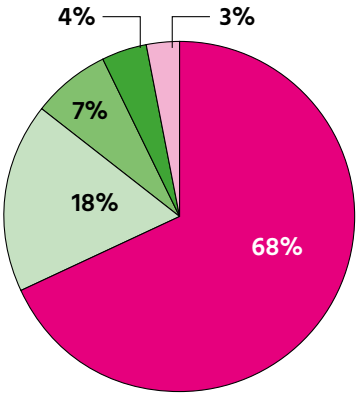
DÉPENSES DE **FONCTIONNEMENT**

Charges financières et spécifiques	12 900 €
Charges de personnel	286 000 €
Autres charges (dont FNGIR)	289 100 €
Virement à la section investissement	310 000 €
Charges à caractère général	342 000 €
TOTAL	**1 240 000 €**



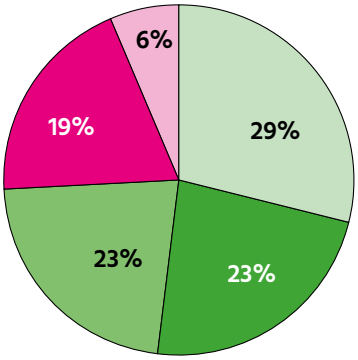
RECETTES DE **FONCTIONNEMENT**

Produits des services	38 300 €
Dotations et participations	115 900 €
Autres produits de gestion courante	237 100 €
Impôts et taxes	848 700 €
TOTAL	**1 240 000 €**



DÉPENSES D'**INVESTISSEMENT**

Opérations patrimoniales, dotations, subventions	38 500 €
Restes à réaliser	60 000 €
Déficit d'investissement reporté	97 400 €
Emprunts et dettes	242 000 €
Dépenses d'équipement	942 100 €
TOTAL	**1 380 000 €**



RECETTES D'**INVESTISSEMENT**

Dotations, opérations patrimoniales	88 000 €
Subventions	264 700 €
Virement de la section de fonctionnement	310 000 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	317 300 €
Emprunts	400 000 €
TOTAL	**1 380 000 €**

Le vote du budget communal est un acte politique fort définissant la feuille de route des actions menées par la municipalité. Le budget se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Chacune de ces sections doit être votée en équilibre.

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité. La section d'investissement présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours (ex : rénovation de la bibliothèque municipale, mise aux normes d'accessibilité de l'église, ...). La section d'investissement a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Budget communal ce qu'il faut retenir

Le budget communal établit une délicate équation entre le maintien des taux de fiscalités locales inférieurs à la moyenne, la baisse des dotations ainsi que le maintien de la qualité des services de proximité.

A titre d'information, vous trouverez ci-dessous les taux fixés en 2024 par la commune de Meistratzheim.

	MEISTRATZHEIM	MOYENNE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINTE ODILE	MOYENNE DEPARTEMENTALE DES COMMUNES *	MOYENNE NATIONALE DES COMMUNES *
Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB)	23,29 %	25,51 %	25,35 %	35,80 %
Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB)	44,48 %	56,98 %	52,13 %	46,60 %
Taux de la taxe d'habitation sur résidence secondaire	15,82 %	19,13 %	14,72 %	12,72%

TRAVAUX ÉGLISE



Cette année des travaux de remplacement du support (joug) d'une cloche de l'église ont été réalisés ainsi que divers travaux d'entretien sur l'ensemble des cloches.



Les ouvertures du clocher ont été grillagées pour éviter les nuisances occasionnées par la prolifération des pigeons.



ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA COMMUNE EST DÉJÀ ÉQUIPÉ DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES EN LED.

A l'heure des nouvelles préoccupations économiques et environnementales, la commune de Meistratzheim s'est engagée depuis de nombreuses années vers une sobriété énergétique plus forte limitant notre impact environnemental ainsi que les dépenses liées au coût de l'énergie.

En 2022, l'intensité lumineuse a été réduite à 25 % sur les axes principaux : rue Principale, route de Strasbourg, route d'Erstein et rue Sainte Odile. Les illuminations de la chapelle ainsi que de l'église s'éteignent désormais automatiquement à 22h30.

En 2023, la consommation d'électricité a diminué de 7,91 % par rapport à 2022.

Par ailleurs, depuis 2013, la commune a augmenté le nombre de lampadaires de 60 % (185 en 2013 à 305 points lumineux en 2023) tout en diminuant la consommation énergétique de 68 % suite à la mise en place de l'éclairage LED et de la baisse d'intensité. La sécurité des usagers n'en est pas affectée.

SALLE POLYVALENTE

Les toilettes dames ont refait peau neuve cette année afin d'être plus fonctionnelles avec 2 WC au lieu de 3 pour plus de confort et d'accessibilité.







NOUVELLE ACQUISITION

La commune a fait l'acquisition d'un nouveau tracteur d'occasion en remplacement de l'ancien.



Rappel des règles de civisme

Des gestes simples à respecter dans l'intérêt de tous



Quand je promène mon chien
Je le tiens en laisse
Et
Je ramasse ses déjections canines
(**contravention de 135 € encourue**)



En voiture, je roule cool dans le village

Je ne **taille pas les espaces verts de la commune**



Je ramène mes déchets verts à la déchetterie ou je les composte :
le brûlage de végétaux est interdit

Je **respecte** les **espaces verts** et les **équipements de ma commune**
ainsi que le **travail des agents communaux** :
Je ne jette pas de déchets dans les massifs



Le **City stade**
subit régulièrement de **nombreuses dégradations**,
ce qui prive les habitants d'un **équipement de qualité**
et représente un **coût conséquent** pour la commune



Chaque habitant de Meistratzheim
doit contribuer à la qualité de vie de notre village



NUISANCES



Petit rappel : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (notamment les tondeuses à gazon et tronçonneuses thermiques ou électriques, perceuses, raboteuses, scies électriques, présentant un aspect épisodique), ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables y compris les samedis de 8h à 12h et de 13h à 19h.

(Arrêté municipal n°26/2013 en date du 3 mai 2013)

DÉCHETS LE LONG DE L'EHN



Il est strictement interdit de déposer des déchets le long des berges de l'Ehn (dépôt sauvage, déchet vert, ...). La brigade verte verbalise tout type de dépôt sauvage à hauteur de 135 euros.

Nous vous rappelons que deux déchèteries sont à votre disposition au sein de la Communauté de Communes du Pays Sainte Odile, à savoir : Obernai et Krautergersheim.

RADAR

La RD 426 traverse la rue principale de Meistratzheim pour relier la Ville d'Obernai ainsi que la Ville d'Erstein. Cet axe est très fréquenté par les automobilistes ainsi que les poids lourds avec plus de 5 000 passages par jour. L'objectif est d'inciter les usagers de la route à réduire leur vitesse et d'inciter ceux en infraction à modifier leur comportement sans les verbaliser. De ce fait, des radars dits « pédagogiques » ont été installés depuis plusieurs années sur la commune à différents endroits stratégiques. Les relevés d'enregistrements ont été effectués depuis leur installation.
Vous trouverez ci-dessous, les statistiques du 1er janvier au 31 octobre 2024.

Pour les véhicules dans le sens « Meistratzheim/ Niedernai »,

- 00 – 30 km/h : 5,85 %
- 30 – 50 km/h : 89,32 %
- 50 – 70 km/h : 4,78 %

On s'aperçoit que 54,47 % des usagers respectent la règlementation de 40 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau de signalisation.

Pour ce qui concerne les véhicules dans le sens « Niedernai/Meistratzheim »,

- 00 – 30 km/h : 5,38 %
- 30 – 50 km/h : 88,54 %
- 50 – 70 km/h : 5,94 %

On s'aperçoit que 55,07 % des usagers respectent la règlementation de 40 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau de signalisation.

NOUVEAUTÉS

BIENVENUE À EMMANUELLE & SANDRA !
CETTE ANNÉE, DEUX NOUVEAUX AGENTS ONT REJOINT LES EFFECTIFS DE LA COMMUNE.

Sandra KLEIN exerce depuis le début d'année les fonctions de Secrétaire Générale de Mairie au sein de notre commune. Sous l'autorité directe du Maire, ses missions principales sont notamment la mise en œuvre des politiques déclinées par l'équipe municipale, l'élaboration du budget, la gestion des ressources humaines, le montage administratif et financier des projets (marchés public, subvention, ...).





Emmanuelle KOENIG exerce depuis la rentrée 2024 les fonctions d'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM) au sein de l'école maternelle de Meistratzheim. Acteur incontournable de la vie d'une école maternelle, l'ATSEM assiste l'enseignant dans la classe, accompagne les enfants dans leurs activités pédagogiques et veille à ce que l'entrée à l'école se déroule dans de bonnes conditions.

DÉPART À LA RETRAITE DE ANITA OLIVEIRA

Anita OLIVEIRA a fait valoir ses droits à la retraite après 13 années d'activité à l'école maternelle de Meistratzheim. Elle a accompagné avec bienveillance les enfants dans leur apprentissage.

Nous souhaitons une longue et heureuse retraite à Anita.



RÉTROSPECTIVE SUR **L'ÉCOLE MATERNELLE**

Après une rentrée très studieuse, les élèves de l'école maternelle se sont rendus à l'exposition des produits de la nature organisée par l'association « Fruits, fleurs, nature Niedernai-Meistratzheim». Ils ont ainsi pu parfaire leurs connaissances sur les fruits, légumes et champignons qui poussent dans les jardins du village. Ils ont également pu entendre les explications de M. WAGENTRUTZ, apiculteur, qui leur a exposé toutes les phases de fabrication du miel.



A l'issue de la matinée, les membres de l'association ont permis aux enfants de déguster plusieurs variétés de pommes et d'apprécier le jus de ce fruit. Merci à M. KEHR pour cette belle initiative. Ci-dessous, les panneaux réalisés par les enfants afin de décorer la salle polyvalente :



Le mois d'octobre s'est poursuivi avec la semaine du goût. Rien de tel pour mettre en éveil quelques-uns de nos sens. La vue, l'odorat et le toucher étaient à l'honneur avec des recettes simples mais conviviales facilement réalisables par les enfants.













PARC D'ACTIVITÉS **DU BRUCH**

L'année 2024 a vu naître deux bâtiments au sein du Parc d'activités du Bruch :

- le bâtiment de la Société DG Toiture,
- le bâtiment de la Société AGRI-VITI.

Les terrassements ont démarré côté « est » au bénéfice de la Société BW-TPB Flooring. En effet, cette entreprise spécialisée dans la conception et la réalisation de sols industriels en béton va également implanter son siège à Meistratzheim.

Plusieurs candidatures sont toujours en cours. Les entreprises, qui sont des artisans du bâtiment, ont besoin de temps pour monter leur projet. En général, ces entreprises exercent leurs activités et en même temps se consacrent au développement de leur projet.

En 2025, nous allons accueillir les premiers salariés au sein de la commune.



STATION D'ÉPURATION **DE MEISTRATZHEIM**

LA STATION D'ÉPURATION DE MEISTRATZHEIM PRODUIRA TROIS FOIS PLUS D'ÉNERGIE QU'ELLE N'EN CONSOMME



Vers une station d'épuration à énergie positive

Le Syndicat mixte du bassin de l'Ehn confie à SUEZ l'exploitation de la station de d'épuration de Meistratzheim pour les 11 prochaines années.

Ce contrat prévoit de développer toujours plus d'énergies renouvelables locales pour le territoire et de faire de la station d'épuration un site à énergie positive qui produira près de 3 fois plus d'énergie qu'il n'en consomme pour son fonctionnement, tout en garantissant la qualité de l'eau traitée et rejetée au milieu naturel.

D'une capacité de 204 550 équivalents-habitants, la station de traitement des eaux usées du bassin de l'Ehn possède une caractéristique parfaitement locale : le traitement du jus de choucroute. Plus qu'une station d'épuration, elle est avant tout une plateforme environnementale qui transforme son déchet en une énergie renouvelable. Depuis son inauguration en 2012, la station produit de l'énergie, du biogaz, à partir des jus de choucroute mais également à partir des boues d'épuration issues de la collecte et du traitement des eaux usées.

L'objectif du nouveau contrat entre le Syndicat mixte du bassin de l'Ehn et SUEZ est d'améliorer la performance énergétique du site en augmentant la production d'énergies renouvelables et en diminuant en parallèle l'énergie nécessaire au traitement des eaux usées et des jus de choucroute. Ceci permettra de transformer la station d'épuration en une station à énergie positive à l'horizon 2026.

Sobriété énergétique et développement d'un mix d'énergies renouvelables

Pour ce faire, la chaleur résiduelle des eaux usées sera récupérée afin de fournir de l'énergie aux équipements (digesteurs, méthaniseur, ...) grâce à une pompe à chaleur en substitution du biogaz produit sur site et consommé à cet effet.

Des panneaux photovoltaïques seront installés sur le site et produiront 480 MWh d'énergie électrique pour les besoins d'autoconsommation, en substitution de l'achat d'énergies fossiles (gaz naturel & électricité).

Ces transformations permettront d'une part de supprimer l'apport en gaz fossile et d'autre part de consacrer tout le biogaz issu des boues et des jus de choucroute à la production d'une nouvelle énergie locale et durable, le biométhane (un équivalent gaz naturel renouvelable).

L'unité de cogénération qui transforme actuellement le biogaz en électricité sera remplacée par l'installation d'une unité de purification du biogaz en biométhane, qui produira 4 752 MWh de gaz vert injecté directement dans le réseau local Gaz de Barr. La production de biométhane permettra de maximiser tout le potentiel énergétique du biogaz.

Les 5 surpresseurs d'air, qui apportent de l'oxygène dans les bassins d'épuration, vont être remplacés par des équipements moins énergivores pour diminuer les besoins énergétiques de la station.

Réduire l'empreinte environnementale de la station d'épuration en gardant une longueur d'avance

Toutes ces actions permettront d'anticiper de 15 ans la nouvelle Directive Européenne en produisant un mix énergétique renouvelable (solaire, thermique, biométhane). Elles contribueront à la transition énergétique du territoire en réduisant l'empreinte carbone de la station d'épuration de 1 000 tonnes de CO_2/an.

La station d'épuration de Meistratzheim fournit depuis sa construction un haut niveau de performance d'épuration des eaux usées qui sera maintenu afin de continuer à préserver la qualité de l'Ehn.

Pour plus d'informations : Syndicat mixte du bassin de l'Ehn
38 rue du Maréchal Koenig, 67210 Obernai
03 88 95 16 00
contact@smbe.fr

TRI DES BIODÉCHETS : **BRAVO À TOUS !**

Les habitants de Meistratzheim sont très impliqués dans la préservation de leur environnement et cela se constate par leur participation au tri des biodéchets.

En 2023 et 2024, **vous étiez plus de 80 à participer aux animations organisées sur le compostage** et 77 nouveaux composteurs, remis par la Communauté de Communes, ont trouvé leur place dans les jardins de la commune. Félicitations aux habitants qui s'engagent dans la pratique du compostage.

De nouvelles animations sur le compostage seront organisées en 2025. N'hésitez pas à suivre l'actualité de la Communauté de Communes via son site internet : **cc-paysdesainteodile.fr** ou via les réseaux sociaux : Facebook et Instagram.



La Communauté de Communes maintient ses aides pour l'acquisition d'un composteur. Elles s'élèvent à 20 € pour un composteur de jardin et 40 € pour un composteur d'appartement acheté dans le commerce. Le formulaire de demande d'aide est disponible sur le site **cc-paysdesainteodile.com**

La collecte des biodéchets dans les bornes n'est pas en reste.

Voilà plus d'un an que les nouvelles bornes de collecte ont été installées dans la Communes. Les habitants de Meistratzheim les utilisent assidûment, BRAVO à vous.

En un an, les habitants ont trié 37 tonnes de biodéchets soit environ 25 kg par personne. C'est autant de matière transformée en biogaz (9 000 m3) qui alimente aujourd'hui des logements ou des écoles. Le tri des biodéchets contribue directement à l'autonomie énergétique de notre territoire.

Chaque foyer peut récupérer ses lots de sacs en papier (2 lots de 50) pour conditionner ses biodéchets. L'utilisation de ces sacs est importante, car :

- **L'utilisation des sacs réduit la salissure des bornes de dépôts.** Les biodéchets (épluchures…) collent aux parois et peuvent créer des nuisances (odeurs, petits moucherons). Conditionner ses biodéchets en sac supprime ces problèmes.
- **Les sacs sont remis pour transporter les biodéchets entre votre domicile et les bornes.** Au sein de votre foyer vous pouvez, par exemple, stocker les biodéchets dans une boîte hermétique en attendant d'en avoir suffisamment pour vous déplacer à la borne.

D'autres sacs en papier peuvent également être utilisés : sacs du boulanger, de fruits et légumes… Les sacs avec des éléments en plastique sont à éviter.

Récupérez l'eau de pluie, la Communauté de Communes vous accompagne.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile propose une subvention pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Pour inciter encore plus fortement les usagers du territoire à récupérer l'eau de pluie de leurs descentes de gouttière, la Communauté de Communes finance **chaque récupérateur** et instaure des modalités pour des achats responsables de récupérateurs d'eau de pluie.

Chaque foyer du territoire peut bénéficier d'une subvention de :

- **25 € par récupérateur d'eau de pluie d'une contenance comprise en 0 et 500 litres**
- **50 € par récupérateur d'eau de pluie d'une contenance comprise entre 501 et 1 000 litres**

Les aides sont versées dans la limite de 80 % du coût de l'achat.

Les récupérateurs d'eau de pluie devront être en **matière recyclable et produits en Europe.**

Téléchargez le dossier de demande de subvention :
cc-paysdesainteodile.com







La légende amérindienne du Colibri invite chacun à prendre sa part dans la défense de la planète.

Un jour, il y eut un immense incendie dans la forêt. Tous les animaux terrifiés observaient impuissants au désastre. Seul le petit Colibri allait chercher des gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Agacé, un animal lui dit « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! » Le Colibri lui répondit "Je le sais, je fais ma part".

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE !

Nous vous rappelons tout d'abord que l'accès est totalement gratuit. Nous vous accueillons le lundi de 17h00 à 19h00 et le mercredi de 9h30 à 11h30 au 288 rue Principale.

En 2024, nous vous annoncions des travaux de réaménagement de nos locaux. Ce projet est toujours d'actualité mais a pris un peu de retard. La commune a fait le choix de l'intégrer dans un projet global de réhabilitation de tout le bâtiment. Ces travaux devraient débuter courant du 1er semestre 2025. Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ce chantier qui transformera complètement ce lieu d'échanges et de rencontres, si apprécié de nos lecteurs.

En plus des dotations annuelles de la Bibliothèque d'Alsace qui nous permet de profiter du fonds de la Région à hauteur de 1 500 ouvrages, nous avons acheté de nouveaux livres **grâce à la participation de la commune et au don de 150 € de l'association « De Pétales en Aiguilles », sans oublier la vente de notre ancien stock à l'occasion du marché aux puces.**



Ceci nous permet de vous proposer toujours une belle sélection de romans parmi les plus plébiscités et les mieux adaptés à vos goûts.

N'hésitez pas à nous solliciter si vous cherchez quelque chose de particulier, nous ferons notre possible pour vous satisfaire grâce au système de navette mensuelle. Vous pouvez aussi vous connecter directement sur le site de la BdA (bibliotheque.alsace.eu) pour réserver livres, DVD, ou livres-audio de votre choix.

Suivez-nous également sur notre **page Facebook® Bibliothèque Meistratzheim**



Bien sûr, si vous souhaitez rejoindre notre équipe qui a toujours un grand besoin de renfort, n'hésitez surtout pas… venez !

Notez enfin que la bibliothèque sera fermée à partir du 19 décembre et rouvrira le lundi 6 janvier 2025.

Toute l'équipe vous souhaite à tous de très douces et très belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2025 !

Contact : **bibliotheque.meis@outlook.fr**

LAMIKALE,
ÉCOLE DE MUSIQUE INTER-VILLAGES

DES COURS DE MUSIQUE POUR TOUS À LA MAIRIE DE MEISTRATZHEIM

Envie de vous initer au piano, à l'orgue ou encore à la clarinette ? Les professeurs de l'école de musique inter-villages lamiKale vous proposent des cours d'instrument pour tous niveaux et pour tous les âges. Au programme notamment : un jardin musical pour les bambins âgés de 6 mois à 2 ans (en binôme avec les parents), un éveil musical pour les 3-5 ans et enfin un atelier musical pour les enfants de 6 à 8 ans.

Les traditionnels cours d'instruments sont aussi proposés. Instruments à cordes (guitare sèche, basse, violon...), à vent (flûte traversière, saxophone, trombone...), ou encore claviers (piano, orgue) et percussions, il y en a pour tous les goûts et toutes les oreilles ! Il est d'ailleurs possible d'intégrer un orchestre (ensemble vent, percussions ou musique actuelle) dès la deuxième année d'enseignement.

En plus de la musique, vous pourrez vous initier aux loisirs créatifs lors des ateliers « Sons & Kouleurs » le samedi : pour les 3-7 ans de 9h à 10h30 et pour les adultes de 10h30 à 12h30 (BD, manga, fusain, technique du dessin, aquarelle, calligraphie japonaise).

Renseignements et inscriptions :

06 06 81 11 88
www.lamikale.fr





CONCORDIA

La Concordia sous la présidence de Jean Pierre DAHLENT depuis 2004 avec son ensemble musical et son groupe de danse reste fidèle à son image depuis des années.

Le groupe de danse a participé à :

- La « Messe en Alsacien » le 17 mars en l'église Saint André de Meistratzheim, accompagné par l'ensemble musical ;
- Au « Marché du printemps » les 13 et 14 avril à Obernai ;
- Au « Marché du Terroir » le 29 septembre à Auenheim en Allemagne.

L'ensemble musical sous la direction de Hubert FREY a également :

- Animé le « Marché Gourmand » le 26 juillet à Meistratzheim ;
- Participé aux commémorations des 8 mai et 11 novembre ainsi que le 5 décembre à Meistratzheim et à Niedernai ;
- Organisé son « Concert de Printemps » le 21 avril avec 30 musiciens.

Nous tenons à féliciter tous les membres pour leur engagement tout au long de l'année et plus particulièrement lors de la « Fête de la Choucroute et du Folklore » du 8 septembre 2024.

Cette dernière, filmée par France 5 pour l'émission « Echappées Belles » a été rehaussée par les présences de :

- Mme Louise MOREL, Députée ;
- Mr Robin CLAUSS, Conseiller d'Alsace et adjoint au Maire d'Obernai ;
- Mme Myriam GEWINNER, adjointe au Maire de Meistratzheim.

Ainsi que les directeurs des sociétés :

- Sébastien MULLER (LEPIC) ;
- Michel BIERO (LIDL France).

De nouvelles recrues ont été enregistrées pour le groupe de danse, voilà qui est de bon augure pour 2025.



GROUPE FOLKLORIQUE DE MEISTRATZHEIM

En cette année 2024, la coiffe soleil de Meistratzheim a encore une fois illuminé l'Alsace.

Quelle fierté pour le groupe Folklorique d'avoir pu représenter notre beau village dans le Haut-Rhin lors des fêtes du vin de Bergheim et Eguisheim, mais également en fin d'été du côté de la fête des vendanges de Barr.

Vivement l'année 2025.



AMICALE **DES AINÉS DE L'EHN**

L'Amicale des Ainés de l'Ehn a été créée il y a 12 ans. Les réunions ont lieu les deuxième et quatrième mardis de chaque mois (hors juillet et août) à la salle socio-culturelle (Stierstall).

Les membres du comité vous accueillent à partir de 14h et les différents groupes se retrouvent pour jouer soit au : Scrabble - Rummikub - Belote - Ne t'en fais pas ou tout simplement pour échanger de vive voix, et partager un moment de convivialité.

Les jeux de société sont une excellente option pour stimuler la mémoire, la concentration, et les capacités cognitives des seniors. Ces activités favorisent également les échanges, ils sont très bénéfiques.

Le comité est à la recherche de nouvelles personnes, vu que l'Amicale a perdu plusieurs de ses membres. Il serait heureux de vous accueillir et vous souhaiter la bienvenue.

Vous pouvez vous adresser à la présidente Mme FRANTZEN Clarisse au 06.87.43.39.42





ASSOCIATION FRUITS FLEURS NATURE
NIEDERNAI MEISTRATZHEIM

Tout doucement, l'année 2024 se termine et les jours raccourcissent. Il est de tradition, à cette période de l'année, de faire le point sur l'année écoulée. Nous sommes actuellement dans ce que l'on appelle souvent la morte saison, mais pour les jardiniers et arboriculteurs, il y a toujours du travail. Il faut s'occuper de la conservation des fruits et légumes.

N'oubliez pas qu'à la Sainte Catherine, tout bois prend racine. Les arbres plantés à cette période auront une bonne reprise après l'hiver.

BILAN DE 2024

Différents cours de taille, greffage et autres eurent lieu au courant de l'année.



Dimanche 6 octobre a eu lieu notre exposition dans la salle polyvalente de Meistratzheim avec une bonne fréquentation. Dans la matinée, nous avons eu l'honneur d'avoir la visite de M. le Conseiller régional & Maire d'Obernai Bernard FISCHER, du Conseiller d'Alsace et Adjoint au Maire d'Obernai Robin CLAUSS ainsi que du Maire de Meistratzheim Claude KRAUSS. Les visiteurs ont pu admirer les belles tables de fruits et légumes réalisées par des membres de l'association. Les écoles locales y ont également participé par des dessins et autres.

Nous avons également pu voir différents stands en permaculture, apiculteurs, pépiniéristes et matériels.

Le lendemain matin, les élèves de l'école élémentaire et de l'école maternelle nous ont honoré de leur visite. Le but de cette visite était de leur faire connaître les différents fruits, légumes ainsi que les champignons. Ils ont aussi eu un exposé par notre apiculteur local sur la manière de fabriquer le miel. A l'issue de cette visite, il leur a été offert des quartiers de pommes ainsi que du jus de pommes.

Nous vous remercions pour votre fidélité lors de nos manifestations au cours de l'année et espérons pouvoir vous saluer nombreux lors de nos prochaines activités au cours de l'année 2025.

Le Président Roger GYSS, et l'ensemble du comité



LES CALAMITY'ZZ DE MEISTRATZHEIM

La saison 2024/2025 a débuté le 11 septembre pour nos Cow-girls et Cow-boys, qui font chauffer les bottes tous les mercredis de 19h à 21h00 à la salle polyvalente du village.

Pour cette nouvelle rentrée, j'ai eu le plaisir d'accueillir quelques danseuses débutantes qui ont eu envie de s'essayer à la dance country, et je suis également très heureuse de retrouver mes anciens danseurs qui me sont fidèles.

La danse country est bien plus qu'une simple danse : c'est une invitation à plonger dans l'ambiance chaleureuse de l'Ouest américain. Née des danses folkloriques européennes et influencée par la culture des cowboys, elle s'est transformée au fil du temps pour devenir un symbole de convivialité et de partage.

On y retrouve tous les styles entre le west coast, le chacha, la rumba, la polka, le tango, le rock, la valse, etc.... On danse seul, en ligne (line dance), en cercle (circle dance) ou en contre-danse (face à face), mais aussi en couple (partner dance). Avec ses rythmes entrainants, la musique country raconte des histoires de vie et de liberté, apportant une énergie reconnue pour son ambiance festive et décontractée, marquée par des tenues emblématiques – bottes, jeans et chapeaux – qui transportent les participants directement dans l'univers du Far West.
Que ce soit pour faire de l'exercice, se détendre, ou simplement rencontrer de nouvelles personnes, la danse country offre un moment de partage chaleureux et unique.

Retrouvez toutes les infos nous concernant sur notre site internet : **calamityzz-dance.fr**

Nous vous souhaitons d'ores et déjà de passer de très belles fêtes de fin d'année. Que 2025 vous apporte toutes les joies et les satisfactions que vous attendez.
Prenez soin de vous ! Countryment vôtre !

La Présidente, Muriel BOTTEMER



LES P'TITES GRAINES DE MEIS

L'association de parents d'élèves « Les P'tites Graines de Meis », forte de 15 membres actifs et aidée ponctuellement par des volontaires, réitère cette année de nombreuses actions au profit des enfants des écoles. Ventes de miel, de chocolat ou de fromage, fête d'Halloween, de la St Nicolas, chasse aux œufs sont prévus pour cette nouvelle année. Sans oublier la désormais traditionnelle soirée « années tubes » qui aura lieu l'année prochaine le **22 mars 2025** à partir de 19h à la salle des fêtes.



Les bénéfices de ces actions sont chaque année redistribués aux enfants sous forme de cadeau de fin d'année (en 2024 une carte cadeau de 15 € à valoir dans une grande enseigne de loisirs créatifs), d'actions gratuites comme la fête d'halloween, mais aussi, en partenariat avec les écoles élémentaire et maternelle, sous forme de participation à diverses sorties et projets (sortie à la maison de la nature, financement des bus, écomusée...), à hauteur de 350 € par classe.

Pour prêter main forte à l'association, soit en adhérant comme membre actif, soit ponctuellement en nous aidant à l'installation et l'organisation des événements, vous pouvez nous retrouver sur la page Facebook « Les P'tites Graines de Meis APE », ou par mail à **lesptitesgrainesdemeis@gmail.com**

AMICALE DES DONNEURS DE SANG
BÉNÉVOLES DE MEISTRATZHEIM

Bonjour à toutes et tous.

Le don du sang qu'est-ce que c'est ?

Une expérience riche qui permet de s'engager dans une démarche solidaire et citoyenne et qui grâce à vos dons soignent 1 million de personnes par an (cancer, déficit immunitaire, hémorragie importante etc...), mais ce n'est toujours pas suffisant. **Les malades ont besoin de vous, 1 don peut sauver 3 vies pensez-y !** Peut-être un jour, vous ou un proche en aurez besoin.

Vous pouvez donner à partir 18 ans et cela jusqu'à la veille de vos 71 ans, un grand appel est lancé à notre jeunesse. Car hélas, à ce jour les 18 ans et + ne sont pas nombreux à faire des dons, nous comptons sur vous pour cet appel citoyen.

Vous trouverez ci-contre les dates de nos collectes 2025. N'oubliez pas votre carte d'identité demandée lors de chaque don.

SAUTEZ LE PAS ET PRENEZ RDV SUR **dondesang.efs.sante.fr** ou directement sans rdv à la salle polyvalente de Meistratzheim.

Notre équipe de bénévoles espère vous accueillir très nombreux. Nous serons heureux de vous concocter et de vous servir un petit plat convivial cuisiné avec délicatesse par notre cuisinier Jean-Marie.

Bonnes fêtes de fin d'année !

Les membres bénévoles de l'Amicale

LES DATES DE NOS COLLECTES 2025

Les mardis : 11 février, 13 mai, 22 juillet, 18 novembre de 17h à 20h à la salle polyvalente de Meistratzheim.

Retrouvez-nous sur Facebook !
Bénévoles des donneurs de sang de Meistratzheim





ASSOCIATION **DE PÉTALES EN AIGUILLES**

Créée à la fin 2021, l'association de Pétales en Aiguilles continue son développement à travers 6 manifestations annuelles. 4 d'entre-elles sont des ventes de plantes (printemps, été, automne & plants de légumes, sapins).

L'association a également organisé le ramassage des sapins et pour la première fois cette année l'opération « Elsàssputz ». Elle participe également à des manifestations du village telles que le marché de Noël ou « les décorations le long de l'Ehn ».

Pour la deuxième année consécutive, le comité est inchangé et se compose de la manière suivante : Présidente Patricia LEDERMANN, Trésorier Jérôme JACQUET, Secrétaire Corentin KINDER. Membres : Patricia GRATHWOHL, Sandra JACQUET, Dominique LORENTZ et Sylvie NEBINGER. Les membres ont eu le plaisir d'accueillir parmi eux une nouvelle venue Sabine HILDENBRAND.

L'association s'est engagée depuis le départ à respecter un circuit court en se fournissant chez un pépiniériste en Alsace.

Les sapins de Noël proposés en fin d'année viendront eux, à nouveau, de Meistratzheim !

Nous avons également pu continuer le partage des bénéfices de nos actions.

Ainsi, cette année après la vente de sapins de 2023, nous avons confectionné les galettes des rois aux frangipanes et pommes en utilisant les fèves de la créatrice Marilyne FRIESS. Ces délices ont été servis aux ainés de l'Amicale des Ainés de l'Ehn.

A l'issue de notre vente de plantes d'été, un don de 150€ a pu être fait auprès des Bénévoles de la Bibliothèque de Meistratzheim sous la forme d'un bon d'achat chez le Libr'air à Obernai qui leur permettra d'acheter de nouveaux ouvrages.

Nous poursuivrons notre engagement durant l'année qui s'ouvre à nous dans quelques semaines et souhaitons toujours contribuer au mieux au dynamisme du village.

Les membres de l'association vous souhaitent une belle & heureuse fin d'année.



CONTACT

depetalesenaiguilles@gmail.com
06 66 99 26 78

NOUVELLES DE LA **PAROISSE**

1. Bilan financier 2023.

Le conseil de Fabrique s'est réuni le 15 avril 2024 pour faire le point de l'exercice 2023. Il en ressort un déficit ponctuel de 716,11 €, constaté par des charges à hauteur de 23.395,99 € contre des produits d'une valeur de 22.679,88 €. Les offices étant moins nombreux qu'avant et les charges en hausse, ainsi que différents travaux, expliquent la chose.
Les grandes quêtes (chauffage et saint André) d'un montant groupé de 12.231 € sont un précieux apport, merci à tous !

2. Cette année 2024.

Des travaux ont été effectués au long de l'année :

- Les cloches ont bénéficié d'entretiens et réparations nécessaires à leur état. Cela aux bons soins de la Commune ; un grand merci de la paroisse.
- La chaudière également a eu besoin de la venue de professionnels ; spécialement le brûleur.

Des bénévoles sont intervenus dans différents secteurs :
A l'initiative de Richard WAGENTRUTZ, la tribune de la chorale a fait peau neuve. Le sol a été poncé et huilé, rendant nettoyage et entretien plus aisés. Le mobilier s'y trouvant a bénéficié de soin. Bravo à lui et à ceux qui l'ont ponctuellement secondé.

Le 31 mai un groupe de paroissiens a procédé au nettoyage annuel de notre église.

L'union Saint André a relancé en novembre l'idée de fête paroissiale par l'organisation de repas à emporter. Que cela soit un succès à reconduire les années à venir.

Merci à tous nos soutiens qui permettent de faire face aux besoins qui se font jour tout au long de l'année. Nous saluons la générosité de tous les donateurs, ceux qui aux grandes quêtes répondent présent ainsi que ceux qui, à l'occasion d'obsèques versent une offrande à destination de la paroisse. N'oublions pas de citer les aides physiques qui sont fort appréciées tout au long de l'année. Nettoyage, crèche, distribution et ramassage des enveloppes lors des grandes quêtes.

3. Vœux.

Voici que 2024 tire à sa fin pour céder la place à 2025. Après les fêtes de fin d'année où nous aurons l'occasion de nous retrouver le 24 décembre pour chanter Noël, le conseil de Fabrique, en renouvelant plein de mercis, présente ses vœux à toutes et à tous. Notre Seigneur fasse que la santé et la paix vous soient accordées. Qu'Il accorde aussi des renforts à notre chorale, à nos lecteurs et partout où c'est nécessaire à la bonne marche de la Paroisse.

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE

N.B. À tous les étages de l'encadrement de la paroisse, les personnes vieillissent. Un jour la vie fera qu'ils ne puissent plus assurer les différentes tâches. Répondre présent à ce moment-là, sera bien mais ne s'improvise pas. Pensons à l'avenir et engageons-nous dès maintenant pour être prêts pour que la relève soit assurée. Chacun, un jour ou l'autre, a besoin de la paroisse.





AÉROMODÉLISME **LES COURLIS**

Le club a connu une saison difficile compte tenu de conditions météorologiques particulièrement défavorables. En effet, notre terrain a souvent été inondé, mais rien n'arrête les courlis qui n'ont pas hésité à chausser les bottes lorsqu'il le fallait.

Nos manifestations ont été nombreuses et les membres se sont retrouvés comme d'habitude pour le premier vol, le jour de l'an, avec vin chaud et bredele.

La journée rencontre interclubs initialement prévue le 24 juillet a dû être reportée au 29 septembre en raison des inondations. Les amis modélistes des clubs voisins étaient nombreux à nous rejoindre et les haut-rhinois étaient fidèles au rendez-vous. Des modèles de plus en plus imposants et techniquement évolués ont été présentés. Nous étions 110 personnes à partager l'excellente paëlla.

Comme d'habitude, le club a offert à ses membres une soirée tarte flambée le 24 août. Heureusement que les participants avaient l'estomac déjà bien garni lorsque vers 21h30 de grosses rafales de vent ont balayé tout ce qui se trouvait sur les tables écourtant ainsi une soirée toujours conviviale et très sympathique.

Le club avait également accepté d'organiser sur son terrain le 6 octobre une journée de passages de brevets à l'initiative du comité territorial d'aéromodélisme d'Alsace. 32 candidats avec leurs coachs se sont déplacés de toute la région pour passer leurs brevets de pilote à différents échelons. Nos 2 jeunes pilotes cadets ont réussi brillamment leurs épreuves.

Le club compte cette saison 71 membres, mais nous sommes toujours prêts à accueillir et former de nouveaux pilotes. Lorsque la météo le permet vous trouverez toujours des membres de l'association sur notre magnifique terrain, jalousé par beaucoup de clubs, pour vous renseigner.





LES BOULISTES **DE MEIS**

Le club de pétanque « les boulistes de Meis » accueille ses membres pour un entraînement hebdomadaire le dimanche matin à partir de 9 h 00, toute l'année. Pendant la période estivale nous ajoutons un entraînement le vendredi soir à partir de 17 h. Après quelques parties, nous partageons un repas (barbecue, paëlla ...) à un prix très modique. Reprise des parties après le café et jusqu'à tard dans la nuit grâce aux terrains éclairés depuis l'an passé, tout ceci dans la bonne humeur et la convivialité.

Au cours de l'année nous avons organisé plusieurs tournois dont notre 2ème Fête de la Pétanque sous sa nouvelle forme, avec toujours mouton et bœuf à la broche. 32 équipes se sont affrontées sur les terrains et plus de 100 personnes sont venus manger. Nos concours rencontrent toujours un franc succès avec des équipes venues des 4 coins de l'Alsace. D'autres concours comme le « Challenge du Président » sont réservés uniquement aux membres du club.

Après une mise aux normes de l'électricité, la fermeture du préau existant et l'achat de matériel professionnel, nos projets sont nombreux, aménagement d'un troisième terrain, création d'une terrasse couverte dans le prolongement du chalet.

Nous sommes actuellement 50 membres et sommes prêts à en accueillir beaucoup d'autres. Si vous êtes intéressés, venez nous voir sur le terrain, on vous prêtera des boules pour commencer. Et pourquoi pas venir à l'assemblée générale de fin d'année ou contacter Lydie au **06 07 01 36 33** pour plus de renseignements.





RACING TOUR AVEC LE PRESIDENT MARC KELLER ET IBRAHIMA SISSOKO JOUEUR PROFESSIONNEL

USM FOOTBALL

Alors que notre association vient de célébrer ses soixante-cinq ans, l'USMF continue son ascension fulgurante !

Pour la troisième saison consécutive, l'équipe fanion de l'USMF a réalisé un exploit remarquable en terminant première du championnat, accédant ainsi au District 2. Cette saison, notre ambition est de jouer les premiers rôles dans cette division, en consolidant nos forces et en développant notre jeu. En parallèle, nous visons à renforcer notre équipe réserve avec pour objectif prioritaire de la faire monter à son tour, assurant ainsi la relève et la solidité du club pour les années à venir.



Notre formation des jeunes connaît également un développement significatif. Nous sommes fiers de compter désormais des équipes dans toutes les catégories, des U7 aux U18, grâce à notre nouveau partenariat avec l'Entente du Piémont. Cette collaboration avec les clubs de Valff et de Stotzheim permet à nos jeunes de s'épanouir pleinement dans un cadre enrichissant. Ces jeunes talents, encadrés par des éducateurs dévoués, représentent l'avenir de l'USMF. Nos U13 ont particulièrement brillé en remportant leur championnat, démontrant le potentiel prometteur de nos jeunes pousses.

Cette année, nous avons toutefois rencontré un défi avec une pause pour notre équipe féminine, qui n'a pas réussi à trouver sa synergie. Nous espérons qu'elle pourra se réorganiser et revenir plus forte lors des prochaines saisons. Le football féminin tient une place importante à l'USMF, et nous restons déterminés à soutenir et à développer cette filière.

Un immense merci à nos éducateurs, nos arbitres, nos joueurs et surtout à nos bénévoles, qui œuvrent chaque week-end pour placer le club dans les meilleures conditions. Sans eux, rien ne serait possible.

Notre association est toujours à la recherche de membres actifs, ainsi que de joueurs et joueuses de tous âges et de tous niveaux. Que vous soyez débutant ou confirmé, n'hésitez pas à nous rejoindre pour partager ensemble la passion du football.



ASSOCIATION **LES AMIS DES 3 TRÈFLES**

Et voilà, 2024 s'achève déjà, et à l'heure où vous êtes en train de lire les lignes qui vont suivre, nous finalisons les derniers préparatifs pour notre marché de Noël, qui aura lieu le 14 et 15 décembre prochain. Mais avant cela, nous vous proposons un retour en arrière sur les 12 derniers mois que nous avons passé ensemble.

Alors que nous venions de clôturer les festivités de Noël, et après l'épiphanie, la crèche abritant l'enfant Jésus s'est transformée en poulailler dans le cadre de Pâques. Aussi, c'est toute une famille de poules, coqs et poussins qui ont pris possession des lieux sur la place de l'église. Il y avait bien sûr également les célèbres canards, lapins, moutons venus tous ensemble célébrer le retour du printemps.

Le 4 mai, nous lancions une nouvelle manifestation, la marche des 3 trèfles. Une marche de 8 km à travers le Bruch de l'Andlau a permis aux nombreux marcheurs, d'une part, de redécouvrir les beautés cachées sur notre ban communal, mais également de faire une bonne action, puisque notre marche était solidaire. En effet, l'association a remis un chèque de 1500 € à l'association « les enfants de Marthe » qui agit notamment en faveur des enfants malades en Alsace. Merci également à nos partenaires, sans qui la manifestation n'aurait pu voir le jour. Ce fût un réel succès et nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le **3 mai 2025 pour la deuxième édition.**



L'ensemble des habitants et des promeneurs a pu profiter tout au long de l'année de notre boîte à livres et de son banc situés le long de l'Ehn. Ce lieu est un succès a travers ses échanges culturels, mais également entre les différentes générations qui s'y rendent.

Nous continuons également de proposer des cours de fitness le lundi soir (de 19h15 à 20h15) et le mardi matin (de 9h à 10h). Notre coach, Laurence GHIBAUDO, vous propose des cours en adéquation avec votre corps et s'adaptant aux différents niveaux. Deux fois par an, nous proposons un moment de convivialité avec nos sportives permettant de créer ou de consolider des liens extra-sportifs.

Dès le mois de novembre, les membres de l'association mettront en place les décors de Noël sur la place de l'église ainsi que la boîte aux lettres du Père-Noël mais également les décorations aux entrées du village. Les préparatifs du marché de Noël nous occuperont jusqu'à sa réalisation samedi 14 décembre entre 17h et 21h et dimanche 15 décembre entre 14h et 20h dans la cour des ateliers municipaux.

Les artisans et la féérie de Noël vous accueilleront pour le plus grand plaisir des petits et grands enfants. Toute l'équipe vous attendra avec toujours autant d'impatience. De belles surprises vous seront réservées.

La vie associative se poursuit durant toute l'année auprès des membres de l'association, mais également des bénévoles qui les aident ponctuellement. Entre chaque manifestation, nous ne nous arrêtons pas, et travaillons constamment pour le développement de l'association. N'oublions jamais que des bénévoles sont des forces vives d'un village, ils contribuent au développement et à l'amélioration du cadre de vie de notre Commune.

Martine, Valérie, Hubert, Martial, Jean-Luc, Joseph & Corentin vous souhaitent de belles et heureuses fêtes de fin d'année et vous disent à bientôt.



ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES

- **Livio GREWEY**, né le 4 novembre 2023 de Maryline WAHL et Maxime GREWEY
- **Tessa BUREL**, née le 12 novembre 2023 de Laura SCHWIN et Killian BUREL
- **Victoria LINCK**, née le 15 décembre 2023 de Maréva SCHAEFFHOLD et Christopher LINCK
- **Tom MUTZIG**, né le 21 janvier 2024 de Delphine SITTLER et Jean-Noël MUTZIG
- **Eva STEIHLER**, née le 6 février 2024 de Chloé FOLLET et Léo STEIHLER
- **Marcel MUCKENSTURM**, né le 1er avril 2024 de Daphné BUISSON et Vincent MUCKENSTURM
- **Loris FUCHS**, né le 26 avril 2024 de Jessica XAVIER et Mickaël FUCHS
- **Luna TAFA**, née le 28 avril 2024 de Perrine MEYER et Shqiprim TAFA
- **Léon KILLIG**, né le 30 avril 2024 de Caroline KALK et Willis KILLIG
- **Elise SCHENKBECHER**, née le 13 mai 2024 de Céline SCHWAB et Mathieu SCHENKBECHER
- **Louison STAHL**, née le 11 juin 2024 de Morgane BUCHERT et Philippe STAHL
- **Alma GERGES SANCHEZ**, née le 26 juin 2024 de Fabiola SANCHEZ CALDERON et Jérémy GERGES
- **Tilyan PRÉVOT PANTER**, né le 29 juillet 2024 de Cindy PANTER et Rémy PRÉVOT
- **Léo FEX**, né le 30 août 2024 de Amandine CHALIGIO et Jean-Marie FEX

MARIAGES

- **Morgane BUCHERT** et **Philippe STAHL**, le 01 juin 2024
- **Céline WOLFF** et **Arnaud GUNTZ**, le 06 juillet 2024
- **Annick KNECHT** et **Christian MATHIEU**, le 27 juillet 2024
- **Melissa NUSSWITZ** et **Benoît HINDERMEYER**, le 02 août 2024
- **Laëtitia LEHN** et **Jimmy BARON**, le 24 août 2024
- **Laurence VOEGELE** et **Pierre-André HERING**, le 21 septembre 2024

DÉCÈS

- **Madeleine BIERO née STOEFFLER**, le 11 janvier 2024, 80 ans
- **Marie Madeleine STRUB née RIEFFEL**, le 17 janvier 2024, 93 ans
- **Hélène ANDRES née WOOG**, le 22 février 2024, 80 ans
- **Emilio MARTINEZ DELGADO**, le 01 mars 2024, 61 ans
- **Raymond FUCHS**, le 31 mars 2024, 85 ans
- **Eric VINANDY**, le 05 avril 2024, 67 ans
- **Lucie CHRISTEN née VETTER**, le 11 avril 2024, 90 ans
- **Martin ISSENHUTH**, le 29 avril 2024, 73 ans
- **André FRITSCH**, le 25 juin 2024, 73 ans
- **Joseph FRANTZEN**, le 31 juillet 2024, 85 ans
- **Mariette BRUNISSEN née WAGNER**, le 20 octobre 2024, 88 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES 80 ANS

- **M. Bernard EHRHART**, le 4 janvier 1944
- **Mme Hélène ANDRES, née WOOG**, le 14 janvier 1944
- **M. André MULLER**, le 16 février 1944
- **M. Bernard LORENTZ**, le 29 avril 1944
- **M. Antoine ISSENHUTH**, le 13 juin 1944
- **Mme Monique DENNY, née LOHR**, le 1 octobre 1944
- **M. Eugène GROSS**, le 19 octobre 1944
- **Mme Renée SIGWALD, née ANDRES**, le 30 octobre 1944

GRANDS ANNIVERSAIRES 85 ANS

- **M. Materne VETTER**, le 12 janvier 1939
- **M. Paul FRINDEL**, le 13 janvier 1939
- **Mme Rolande MATHIS**, le 16 janvier 1939
- **M. Gérard KRAUFFEL**, le 17 mars 1939
- **M. René GROSS**, le 19 mars 1939
- **M. Joseph FRANTZEN**, le 27 mars 1939
- **M. Fortuné GOETTELMANN**, le 10 juin 1939
- **Mme Géraldine JOST, née GROSS**, le 26 juillet 1939
- **Mme Angèle FUCHS, née ANDRES**, lle 26 juillet 1939
- **Mme Colette FRINDEL, née ADAM**, le 4 décembre 1939



Monique DENNY
80 ans



Bernard EHRHARD
80 ans



Joseph FRANTZEN
85 ans



Paul FRINDEL
85 ans



Angèle FUCHS
85 ans



Fortuné GOETTELMANN
85 ans



Eugène GROSS
80 ans



René GROSS
85 ans



Antoine ISSENHUTH
80 ans



Géraldine JOST
85 ans



Gérard KRAUFFEL
85 ans



Bernard LORENTZ
80 ans



Rolande MATHIS
85 ans



Suzanne STOEFFLER
85 ans (2023)



Materne VETTER
85 ans

GRANDS ANNIVERSAIRES 90 ANS ET PLUS

- **M. Gérard SCHULTZ**, le 01 janvier 1934
- **Mme Marie Joséphine STRUB, née WAGENTRUTZ**, le 19 mars 1934
- **M. Marcel BOTTEMER**, le 15 avril 1934
- **Mme Marie Louise BOTTEMER, née STRUB**, le 29 août 1934
- **Mme Marthe SCHULTZ, née BRUNISSEN**, le 17 septembre 1934
- **Mme Alice BIERO, née STRUB**, le 7 décembre 1934
- **Mme Hélène MEY, née FRITSCH**, le 17 décembre 1934
- **Mme Claire BARRY, née BUCHMANN**, le 30 mai 1929
- **Mme Rosa FRANTZEN, née FRITSCH**, le 04 mars 1928
- **M. Charles NEFF**, le 01 mai 1928
- **Mme Marie Thérèse WIEDEMANN**, le 29 septembre 1928



Claire BARRY
95 ans



Marcel BOTTEMER
90 ans



Marie Louise BOTTEMER
90 ans



Marthe SCHULTZ
90 ans



Joséphine STRUB
90 ans



Gérard SCHULTZ
90 ans

RÉTROSPECTIVE 2024

Une année d'événements ! Rétrospective en images de moments marquants de l'année 2024


Cérémonie commémorative du 8 mai


La fête de la musique


Notre incontournable marché gourmand nocturne


Traditionnelle distribution des brioches du 14 juillet


Spectacle « Salut l'Arthrite »


Les Journées du Patrimoine


Grand nettoyage à la salle polyvalente


Déjeuner navets salés « Süri-Rüewe »

ESPACE RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DU GROUPE N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Noël, c'est la générosité, la bonté et la bienveillance.

Un temps pour partager Ensemble de bons moments. C'est ainsi, qu'au conseil municipal, Nathalie et moi-même faisons nôtre ces précieux conseils et tenons à remercier M. le Maire Claude KRAUSS, son équipe et l'Ensemble du conseil municipal ainsi que les secrétaires de mairie, les ouvriers communaux pour la bonne entente et du travail collaboratif effectué dans l'intérêt général de la commune et de ses citoyens. On peut être différent, penser autrement sans pour autant se détruire et faire de la diversité une force ; car la concorde vaut mieux que la discorde. Si seulement au niveau national nos élus pouvaient s'en inspirer. Une nouvelle fois, avec beaucoup de sincérité, Nathalie, moi-même et l'Ensemble de la liste Meis'Autrement vous souhaitent de très Joyeuses Fêtes de Noël et de fin d'année. Bonheur pour vous Toutes et Tous, vos proches et vos Familles.

Vos dévoués représentants Nathalie ROSFELDER et Paul FRITSCH

AGENDA

LES PROCHAINS **RENDEZ-VOUS**

SAM 14 DÉC.
MARCHÉ DE NOËL
17h-20h, Ateliers municipaux

DIM 15 DÉC.
MARCHÉ DE NOËL
15h-20h, Ateliers municipaux
CONCERT ORCHESTRE SYMPHONIQUE DES JEUNES DE STRASBOURG
15h, Eglise Saint André

JEU 26 DÉC.
CONCERT DES RHINWAGGES
17h, Eglise Saint André

DIM 05 JAN.
VŒUX DU MAIRE
10h, Salle Polyvalente

DIM 16 MARS
SPECTACLE « LA COLOC'ASTROPHE » AVEC LA TROUPE AMUZETTE
17h, Salle Polyvalente

VEN 25 JUIL.
MARCHÉ GOURMAND

DIM 19 OCT.
JOURNÉE NAVETS SALÉS

DIM 07 DÉC.
REPAS DES AÎNÉS

CRÈCHE DE NOËL

Pour la 2ème année consécutive, vous pouvez découvrir l'univers magique de Nöel chez Jean-Luc WEBER et sa maman Micheline DILLENSCHNEIDER au 82 route de Strasbourg à Meistratzheim. Cette année, le village de Noël s'est agrandi avec de nouveaux personnages, métiers, ateliers... Vous pouvez visiter tous les jours :

- du 1er au 23 décembre 2024 de 17h à 20h ;
- et sur RDV auprès de Micheline DILLENSCHNEIDER du 23 novembre 2024 au 15 janvier 2025 **(RDV soit par téléphone au 06 78 97 96 69 soit par mail Micheline67330@hotmail.fr)**



DÉCORATION DE LA MAIRIE

Madame Nanou PARENT et ses élèves ont offert à la commune un magnifique tableau représentant un paysage faisant apparaitre notamment l'église et la chapelle de Meistratzheim. Ce tableau chaleureux a été créé lors des ateliers artistiques dispensés par Madame PARENT chaque semaine à la mairie de Meistratzheim. Il ornera désormais les locaux de la mairie.

Nous remercions toute l'équipe !





VŒUX 2025





Le Maire, les Adjoints et l'ensemble des membres du Conseil Municipal vous souhaitent un Joyeux Noël et une très belle année 2025.

MEMENTO PRATIQUE

QUELQUES NUMÉROS UTILES

Pompiers	18 • Chef de corps James CAILLAUD : 06 67 88 22 71
SAMU	15
Gendarmerie	17 • Gendarmerie d'Obernai : 03 88 95 51 90
Gaz de Barr	03 88 58 56 70
Centre anti-poison	03 88 37 37 37 (à Strasbourg)
Centre Grands Brûlés	03 87 55 31 35 (à Metz)
D.D.T. de Barr	03 88 58 59 30
U.M.E. d'Erstein	03 88 59 87 44
Suez Environnement	09 77 401 124 (eau potable et assainissement)
Sous-Préfecture	03 88 58 83 58 (à Sélestat)
Préfecture	03 88 21 67 68 (à Strasbourg)
SPA	03 88 34 67 67 (à Strasbourg)
Brigades Vertes	03 89 74 84 04

SERVICES LOCAUX

Cabinet médical	**Dr Pierre FOESSEL** • 06 59 27 26 92 **Dr Romain FOESSEL** • 06 43 27 96 74 1 rue des Aigrettes • Prise de rendez-vous sur Doctolib Consultations sans RDV : Lu 9h-11h et 16h-19h • Ma 9h-11h et 17h-19h • Me 9h-11h Je 9h-11h et 17h-19h • Ve 9h-11h et 16h30-19h • Sa 9h-11h
Infirmières	**Mme Débora GLORIES** • 3 rue des Aigrettes • 06 22 76 55 84 **Mme Pauline KIRMSER KOEBERLE** • 85 route de Strasbourg • 06 61 39 67 67 **Mme Hélène PIERRE** • 85 route de Strasbourg • 06 61 39 67 57
Cabinet de Kinésithérapeutes 3 rue des Aigrettes	**Mme Claude WYBRECHT** (Masseur-Kinésithérapeute et Ostéopathe) • 06 99 26 49 42 **Mme Pauline NEUMANN** (Masseur-Kinésithérapeute) • 06 35 56 90 93 **Mme Lucie NEIDHARDT** (Masseur-Kinésithérapeute) • 06 52 63 72 56 **Mme Mathilde FELOIS** (Masseur-Kinésithérapeute) 06 59 05 07 28
Pharmacie	**Mme Julia JACOB** • 236 rue Principale • 03 88 95 31 88 Lu au Ve 9h-12h et 14h-19h • Sa 9h-12h
La Poste	**Bureau de Poste d'Obernai** • Place des fines herbes • 03 88 49 96 96 Lu au Ve 8h30-12h et 14h-18h • Sa 8h30-11h30 **Bureau de Poste de Krautergersheim** • 3 rue de l'Ecole Lu au Ve 8h15-11h • Fermé le samedi
Votre Mairie	03 88 95 54 37 • mairie@meistratzheim.fr Ma 14h-17h • Me 9h-12h • Ve 14h-17h
Bibliothèque	288 rue Principale • bibliotheque.meis@outlook.fr Lu 17h-19h • Me 9h30-11h30
Communauté de Communes	03 88 95 53 52 • www.cc-paysdesainteodile.fr
COM'Taxi	03 88 04 70 70
Syndicat mixte du bassin de l'Ehn	03 88 95 16 00

stratoscene.fr



Mairie de Meistratzheim
143 rue Principale
67210 MEISTRATZHEIM

03 88 95 54 37
mairie@meistratzheim.fr
www.meistratzheim.fr
Commune de Meistratzheim

Horaires d'ouverture au public
Mardi de 14h à 17h
Mercredi de 9h à 12h
Vendredi de 14h à 17h